

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE MOREAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le Dix mars à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents :

MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, LE GAILLARD Didier, POUILLAUDE Maurice, PICAUD Nathalie, STAEL Gérard, adjoints au Maire, BOURALY Monique, CANTE Ghislain, JOUANNIC Anne, *LAMOUR Véronique*, LAURENT Isabelle, LE FICHER Yoann (à partir du point 2), *LE TOQUIN Stéphanie*, LORIC Emilie, LE NET Karine, MARZIN Mikaël, PALLUD Sonia, RIQUELME Jean-Pierre, TALMONT David.

Absents :

PICAUT Marie-Pierre (Pouvoir à Maurice POUILLAUDE), CAMPS Tristan (Pouvoir donné à Nathalie PICAUD), DENIS David, LE TOHIC Morgane (Pouvoir à Gérard STAEL), LORIC Franck (Pouvoir à Didier LE GAILLARD), LE HOUEZEC Romy, *MOISDON Gabin (Pouvoir à ROSELIER Pascal)*, *PUISSANT Séverine (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine)*.

Le Conseil Municipal a désigné Mme Sonia LE PALLUD en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation : 3 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Votants : 25

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Délibération n°2023_03_10_05

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2312-1 ;
Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
Vu la loi de programmation des finances publiques (LPPF) pour les années 2023 à 2027 ;
Vu le rapport du débat d'orientations budgétaires 2023 ;

La tenue d'un Débat d'orientations budgétaires (DOB) est une formalité substantielle préalable au vote du budget dans les communes de plus de 3 500 habitants. Elle ajoute que ce débat tend à développer la démocratie participative et permet d'analyser la situation financière de la commune ainsi que la prospective et les orientations budgétaires annuelles pour 2023 et pluriannuelles.

Sur la base du rapport du DOB 2023, les analyses rétrospectives et prospectives chiffrées des finances de la commune, en dépenses et recettes, sont présentées.

Les dépenses d'investissement se poursuivant ou finissant courant 2023 sont également présentées, de même que les opérations engagées qui se poursuivront courant des années à venir, et celles renouvelées périodiquement.

Les investissements majeurs sont : Etude pour la construction travaux d'aménagement de lots à la « Résidence de la Clé des des poètes, acquisition de terrains en lien avec les orientations travaux de toiture de de l'église, mise en place d'un système commune, l'élaboration d'un plan de revitalisation du centre-bourg. Il est précisé que la commune n'est pas endettée ce qui justifie l'absence de présentation d'une structure de gestion de la dette.

Envoyé en préfecture le 24/03/2023
Reçu en préfecture le 24/03/2023
Publié le
ID : 056-215601402-20230310-2023100305-DE

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, de ses membres présents et représentés,
PREND ACTE et APPROUVE le Débat d'orientations budgétaires (DOB) et son rapport pour le compte de l'année 2023.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Le 24 mars 2023*

Le Maire

